L'ESSENTIEL DU DROIT DU TRAVAIL POUR MANAGERS

Acquérir les bons réflexes au quotidien

PROGRAMME

Se repérer dans la réglementation du travail
- Les sources applicables (code du travail, convention collective...) :
  - quelle articulation ?
- Où chercher et qui contacter ? Acquérir les bon réflexes

Sécuriser la relation contractuelle
- Embaucher : principe de non discrimination, suivi de la période d'essai...
- Vidéos HALDE "Flagrants délits"
- Choisir le contrat de travail : CDI, CDD, Intérim, sous-traitance
  - quelle spécificités et contraintes de chaque contrat ?
  - sécuriser les recours aux CDD, à l'intérim et à la sous-traitance (motifs, durée, renouvellement, fin de contrat...), se prémunir des risques de requalification
- Faire évoluer le contrat : quelles sont les conséquences du refus du salarié ?
- Quiz : modifications du contrat/des conditions de travail ?

Respecter les rythmes et durées de travail
- Les différentes notions : durées maximales de travail, forfait-jour, heures supplémentaires et complémentaires, temps partiel, annualisation du temps de travail
- Faire face aux absences (congés payés, maladie, accident du travail...) :
  - quelles incidences sur le décompte du temps de travail ?
- Cas des astreintes et des temps de pause
- Suivre et contrôler le temps de travail
  - mon mode de contrôle est-il valide ?
  - temps de trajet et déplacement, temps d'habillage/de déshabillage : ce qu'il faut savoir
- Quels risques pour l'entreprise ? Rôle de l'inspecteur de travail, sanctions encourues
- Cas pratique : le salarié et son temps de travail, quelles pratiques à risques ?

Exercer son pouvoir disciplinaire
- Quand et quoi sanctionner ?
- Choisir une sanction adaptée : l'échelle des sanctions, les sanctions interdites
- Sécuriser sa procédure disciplinaire : la mise à pied, l'entretien préalable, la notification de la sanction
- Illustration : les bons réflexes face à un comportement fautif

Gérer la rupture du contrat
- Les différents modes de rupture (à l'initiative du salarié/de l'employeur, les ruptures amiables) : quel rôle du manager ?
- Analyse du document CERFA de la rupture conventionnelle
- Cas pratique : mon licenciement est-il valide ?
- Quelles conséquences de la rupture ? Apprécier les risques et limiter les contentieux
- Atelier questions/réponses : le manager face à la relation contractuelle "Ai-je le droit de...?"

Protéger la santé et assurer la sécurité des salariés
- Focus sur les accidents du travail, la maladie professionnelle, les RPS
- Intégrer les principes de responsabilité de l'employeur : délégation de pouvoir, faute inexcusable, sanctions pénales en matière d'hygiène et de sécurité, l'obligation de résultat
- Manager la santé et sécurité au travail : rôle des différents acteurs, le document unique, le droit de retrait d'un salarié
- Focus sur les obligations en santé/sécurité liées à la crise sanitaire

Optimiser ses relations avec les instances représentatives du Personnel (irp)
- Connaître le rôle, règles de fonctionnement de chaque IRP, prévenir les délits d'entrave
- Gérer le dialogue social : gestion au quotidien des élus, heures de délégation, liberté de déplacement...
- Présentation et remise de fiches pratiques tout au long de la formation : succession des CDD, cas possibles de requalification, différentes absences, procédure de droit de retrait, entretien préalable à sanction disciplinaire, processus de la rupture conventionnelle...

• INTER • INTRA • SUR-MESURE

DATES

26 septembre 2024
*07 novembre 2024
*21 mars 2025
22 mai 2025
*25 septembre 2025
09 décembre 2025

ESPACE DE FORMATION

Paris-Montparnasse
*Distanciel

DURÉE		
1 jour	1040€ ht repas inclus	RÉF. DWMA

Référent santé au travail

OBJECTIF

Connaître le cadre législatif pour mieux maîtriser les droits et les obligations en matière de droit du travail

COMPÉTENCES À ACQUÉRIR

- Intégrer les principes fondamentaux du droit du travail pour une utilisation concrète au quotidien.
- Mesurer les droits et obligations d'un manager dans l'application du droit du travail.
- Acquérir les bons réflexes pour prévenir les risques d'incompréhension et de contentieux.

PUBLIC CONCERNÉ

- Cadres opérationnels, managers de proximité,
- Responsables de filiales, d'agences, de services, de groupes de travail, chefs de projet

Formation en partenariat avec :

GERESO FORMATION

INSCRIPTION EN LIGNE

Inscrivez vos collaborateurs à cette formation directement depuis ce document PDF

Cliquez ici pour commencer